

## Le Matinal

\* **Tous les matins entre 6h45 et 8h (cuisine du presbytère).**  
Sous le thème des saines habitudes alimentaires, l'animatrice en loisirs sera sur place pour fournir de légers déjeuners, conseils et activités santé. Coût de 2\$ par jour.

(Indépendamment le Club des Petits Déjeuners offre des petits-déjeuners complets tous les jours à partir de 7h45 pour 45\$/an)

## L'activité

\* **Tous les soirs entre 15h15 et 16h30 (école et biblio.)**  
L'animatrice en loisirs animera des activités parascolaires d'ordre social, artistique, culturel et sportif; visant à développer la créativité, l'autonomie et l'estime de soi chez l'enfant, dans son environnement. Dans le cadre d'activités précises, nous recevrons tout au long du semestre, des animateurs spécialisés.  
Coût de 4\$ par jour.

## Aide aux devoirs

\* **Tous les soirs entre 16h30 et 17h45 (école)**  
L'animatrice en loisirs encadrera les jeunes dans leurs tâches et responsabilités scolaires.  
Coût de 2\$ par jour.

## Les Pédagogiques

\* **Toutes les journées pédagogiques entre 8h et 17h45.**  
Le service organisera des activités spéciales.  
Coût de 15\$ par jour.

**Pour tous renseignements supplémentaires :**

**Isabelle Archambault au (450) 835-9875**

**[parascolaire@saint-didace.com](mailto:parascolaire@saint-didace.com)**

# PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES 2017



**Service de Loisirs Parascolaires de Saint-Didace**  
**[www.saint-didace.com](http://www.saint-didace.com)**

Dans le but d'offrir un programme d'aide aux familles, la municipalité, avec la participation financière de la MRC d'Autray, a mis sur pied le Service de Loisirs Parascolaires.

Un service qui offre une plage d'activités diverses aux enfants et citoyens de la municipalité du lundi au vendredi, avant et après les heures de classe de l'école primaire Germain-Caron. Les jeunes familles auront ainsi la liberté de concilier travail et famille.

**Le projet offre pour vos enfants de l'animation:**

- Tous les matins entre 6h45 et 8h00, dans la cuisine du presbytère.
  - Tous les après-midis entre 15h15 et 16h30, à l'école.
  - Tous les soirs entre 16h30 et 17h45 à l'école.
- Toutes les journées pédagogiques entre 8h00 et 17h45 à l'école.